

## ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 11 avril 2014 N° 006

## FagorBrandt : Arnaud MONTEBOURG se félicite d'une avancée significative sur le chemin de la reprise

Arnaud MONTEBOURG, ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique accueille avec satisfaction la décision du tribunal de commerce de Saint Sébastien (Espagne) qui ouvre la voie à la cession des marques de FAGOR-BRANDT au groupe industriel algérien CEVITAL. Cette décision permettra la levée de la condition suspensive de son offre de reprise partielle de FAGOR-BRANDT en France.

Le Gouvernement a, dès le départ, été aux côtés de FAGOR-BRANDT et, dans le cadre de sa reprise, soutiendra financièrement cette offre pour assurer la pérennité de l'outil industriel et la sauvegarde des emplois. Grâce à cette offre, ce sont en effet 1200 emplois directs qui seront préservés en France. Pour Arnaud MONTEBOURG, « le dénouement de ce dossier est la preuve que la production d'électroménager en France reste possible ».

Des offres de reprise complémentaires à celle portée par CEVITAL, qui concernent près de 200 emplois supplémentaires, seront également examinées ce jour par le tribunal de commerce de Nanterre. Le Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique sera attentif au redémarrage des activités industrielles dans les meilleures conditions possibles et les délais les plus brefs.

## **Contacts presse:**

 $\textbf{Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG}: 01\ 53\ 18\ 45\ 13 - \underline{sec\text{-}mrp\text{-}presse@cabinets.finances.gouv.fr}$ 

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

